

Association de Gestion de
Logements Accompagnés

Nelson Mandela

RAPPORT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHIFFRES CLÉS 2023

- 1268 personnes accompagnées
859 adultes
et 409 enfants
- 326 accueils
- 329 départs
- 519 logements en gestion



Claude PETIT-LASSAY
& François EDOM
Présidents

Voici un an déjà que notre ami et collègue François EDOM laissait la présidence de l'Association de Gestion de Logements Accompagnés Nelson Mandela. Je voudrai à nouveau et en votre nom à toutes et à tous le remercier pour ces nombreuses années à conduire les projets et le quotidien de l'association. Merci François.

A la suite de la modification de nos statuts associatifs, deux nouveaux membres rejoignent notre Conseil d'Administration. Il s'agit de deux élus Conseillers Départementaux, Madame Marie Thérèse LEROUX, Présidente de la Commission Solidarité, Autonomie et Santé, et Monsieur Samuel CHEVALLIER, Président de la Commission Emploi, Insertion et Logement. Bienvenu à eux au sein de notre association et je parie qu'ils sauront nous apporter leurs expériences et leurs connaissances. Cette année passée ne fut pas de tout repos. Comme à son habitude l'association développe de nombreux projets tant immobiliers qu'en matière de ressources internes.

La résidence sociale Saint Exupéry voit son projet social se finaliser. L'association gère quasiment l'ensemble des appartements de cette tour locative sur Allonnes. Les discussions avec Sarthe Habitat sont en cours pour travailler sur les travaux d'isolation et de maintenance de ce bâtiment pour les années à venir.

A l'heure où j'écris ces lignes, le CCAS de la ville du Mans a cessé d'occuper le foyer logement du Gué de Maulny. L'association Nelson Mandela va donc pouvoir prendre le relai gestionnaire avec son partenaire Sarthe Habitat de ces logements. Nous souhaitons créer une Résidence Accueil de 20 places pour personnes à handicap psychique stabilisé. En avril dernier, la CHAL et l'ARS des Pays de la Loire ont donné un avis favorable à notre projet. Une nouvelle structure d'accueil va donc enrichir notre parc de logements accompagnés.

Nos structures à Mamers et à La Ferté Bernard font l'objet de notre vigilance quant à leur avenir : maintien dans les locaux existants ou nouveau locaux, accroissement du nombre de logements comme il serait souhaitable à Montval sur Loir par exemple. La demande de logements accompagnés croit de façon importante et la diversité des publics accueillis se modifie rapidement. Nous sommes devant un effet ciseau, accroissement des demandes et diminution très importante du nombre de logement sur le département de la Sarthe et du Mans en particulier. Nous devons aborder ce sujet avec nos partenaires que sont les bailleurs sociaux de la ville et du département.

En interne, les résidents, les salariés et les administrateurs de l'association sont mobilisés pour réfléchir sur le Projet Associatif Stratégique 2024 - 2030. Plusieurs réunions d'échanges ont eu lieu, soit dans les différentes structures, soit en commun réunissant résidents et salariés, soit cadres de l'association et administrateurs. Notre devise, « Accueillir, Héberger, Loger et Accompagner » sera notre leitmotiv tout au long de ce document cadre.

Depuis ma prise de fonction de président de l'association, je rencontre hebdomadairement Manuel tous les lundis en fin de journée. Cette proximité a facilité notre relation et permet des échanges nourris et constructifs sur le fonctionnement de l'association.

Un nouveau CSE est en place depuis les dernières élections professionnelles. Je souhaite bon courage à ses membres et de produire des travaux créatifs et riches tant pour les salariés que pour l'association.

Une formation sur l'éthique et la bientraitance a été particulièrement bien suivie par les salariés. De nombreuses situations concrètes ont pu être abordées avec la formatrice expérimentée lors de cette journée.

Il est important pour les salariés et le travail associatif que nous pérennisions ce type de journée de formation sur des thèmes repérés par les salariés eux-mêmes et les tendances d'actualité de notre société qui nous impactent. C'est une autre façon de maintenir un haut niveau de professionnalisation de nos intervenants.

Un peu dans ce registre de démarche qualité, un audit a eu lieu au sein de l'établissement médico-social de CADA sur la qualité des prestations fournies aux résidents. Le bilan de cette évaluation réalisé par l'APAVE est très positif malgré quelques recommandations d'évolutions sur notre démarche d'amélioration de la qualité de nos prestations. Des propositions sont déjà annoncées.

Je souhaite terminer cet inventaire du travail accompli sur cette année passée en remerciant très fort tous les salariés de l'association pour le travail accompli et le soutien ainsi que l'aide qu'ils apportent aux résidents dont nous avons la charge.

Claude PETIT-LASSAY - Président de l'association

SOMMAIRE

- P2 Chiffres clés
- P3 Budget et Ressources Humaines
- P4 Résidences sociales
- P5 Pensions de famille
- P6 Jeunes
- P7 Asile
- P8 FSL, RSA et intégration

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de 2022. Nous avons accueilli, logé, hébergé et accompagné un nombre de résidents équivalents. Cette stabilité a permis de continuer de formaliser et d'améliorer nos pratiques professionnelles : une organisation humaine différente qui renforce la proximité des responsables de service pour les salariés et les résidents, avec notamment, la nomination de trois coordinateurs pour l'asile, la protection de l'enfance et la gestion locative, la création du service pension de famille et insertion, et du service résidences sociales et public jeune, et le lancement d'une démarche-qualité par la création d'un comité qualité.

Une commission santé et sécurité au travail a également été

créée. Celle-ci a permis d'aboutir à une procédure liée aux violences externes, ou encore de travailler sur la prévention des risques psycho-sociaux. De plus, notre méthodologie de travail se sont encore améliorer et perfectionner, sur le service administratif et financier ou encore sur le service travaux, maintenance et sécurité.

De nombreuses conventions ont aboutis avec nos partenaires (CPAM, Tarmac sur Mamers, CCAS de la Ferté Bernard, Fondation George Coulon, CSAPA Molière) ce qui a abouti à des formations importantes, des outils différents ou la mise en place de temps de régulation et d'analyse des pratiques professionnelles pour nos intervenants sociaux, TISF et maîtresses de maison.

Des projets ont également été lancé en fin d'année: la transformation du Foyer Logement du Gué de Maulny en résidence accueil du Mans ou la création de la résidence sociale Saint Exupéry à Allonnes.

Manuel ALARICH - Directeur

BUDGET 2023



BUDGET
6 454 641 €



RÉSULTAT
61 139 € (EXCÉDENT)

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS
419 819 € - 7%

AUTRES CHARGES
215 151 € - 3%

CHARGES DE PERSONNEL
2 566 763 € - 40%

AUTRES PRODUITS
150 746 € - 2%

SURCÔÛT LIÉS AU SÉGUR
107 919 € - 2%

CD 72 PROTECTION DE L'ENFANCE
1 031 520 € - 16%

CD 72 INSERTION ET LOGEMENT
127 791 € - 2%

DDETS VEILLE SOCIALE
1 549 363 € - 24%

ACHATS ET FLUIDES
578 367 € - 9%

CHARGES FINANCIÈRES
2013 €

SERVICES EXTÉRIEURS
2 012 057 € - 31%

AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS
380 662 € - 6%

IMPOTS ET TAXES
279 808 € - 4%

TRANSFERTS DE CHARGES
173 056 € - 3%

REDEVANCES ET PARTICIPATIONS
2 053 922 € - 31%

VILLE DU MANS
47 500 € - 1%

DDETS ASILE-IMMIGRATION
1 273 962 € - 19%

CHARGES

PRODUITS

RESSOURCES HUMAINES

L'association se développant, nous avons créé une équipe Ressources Humaines au cours de l'exercice 2023. Elle est constituée de Patricia Devisme qui était agent de comptabilité et de gestion locative et de Cassandra Codron, alternante en master « manager en stratégie et gestion des ressources humaines ». L'équipe de gestion locative a accueilli Coralie Bidet, alternante en bachelor « Chargée d'affaires immobilières ». Le service a développé ses compétences sur le logiciel EIG destiné à la comptabilité et aux ressources humaines. Nous avons modifié la configuration de notre logiciel de gestion locative Brédéa pour une amélioration et simplification des méthodes mais nous avons rencontré des difficultés et nous sommes aperçus des limites du logiciel. Une étude sera réalisée en 2024, pour changer de prestataire.

Christelle LE ROUX, Responsable Administrative et Financière.



63 SALARIÉS
59,85 ETP



48 **15**



15 entrées
et **11 départs**



AGE MOYEN : 38
ANCIENNETÉ : 4 ans et 11 mois



4 APPRENANTS
alternants ou contrats aidés recrutés
9 STAGIAIRES ACCUEILLIS



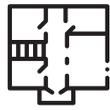
44 SALARIÉS FORMÉS
224 heures de formations



uniformation

46 996,15 €
pris en charge
par notre OPCO

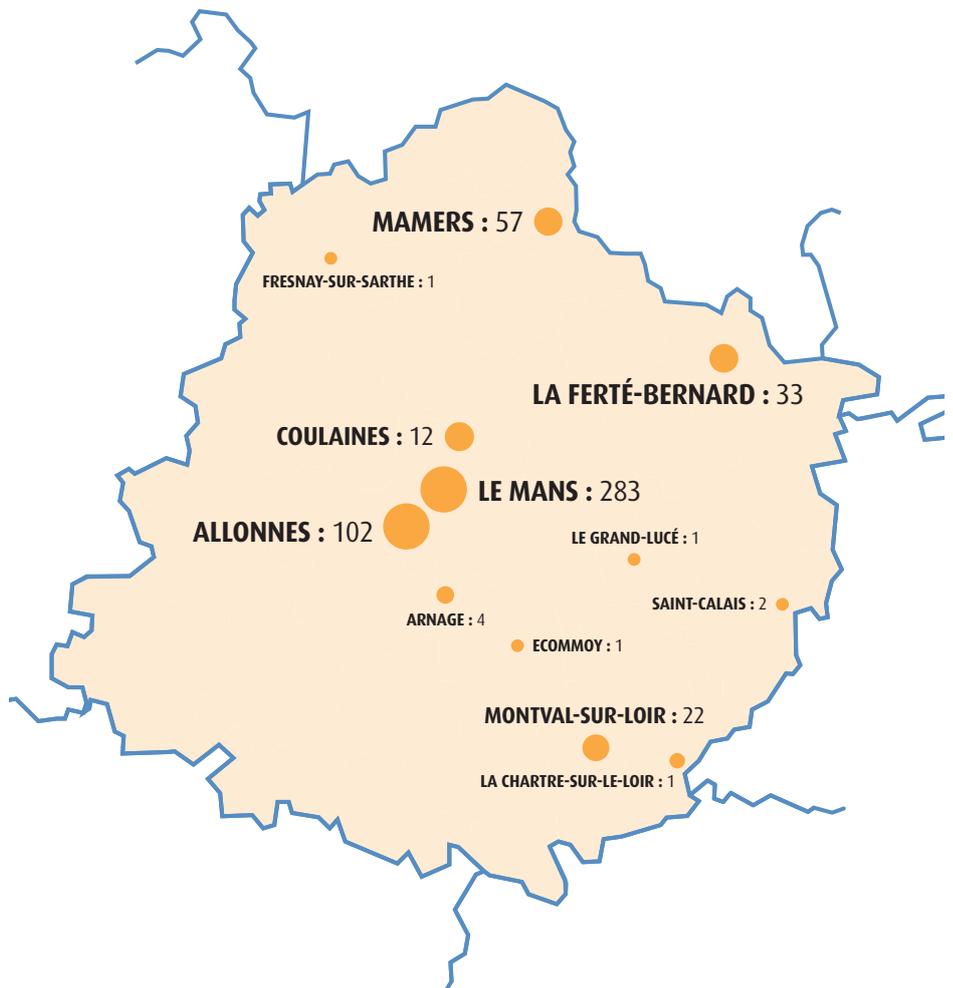
519 LOGEMENTS



Bailleurs

Appartements

 Sarthe Habitat	249
 Le Mans Métropole Habitat	215
 MAMERS Habitat	24
 MANCELLE D'HABITATION	19
 cdc habitat	3
 EP S Sarthe Établissement public de coopération intercommunale	3
 La Ferté-Bernard	3
 Podeliha AL Groupe ActionLogement	2
Privé	1



TRAVAUX, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ



1967 interventions

Julien BOUFFELIER, Responsable Travaux, Maintenance et Sécurité.

Le service Travaux Maintenance et sécurité est composé de 10 salariés, intervenant sur tous les corps d'état du bâtiment. Ses missions portent principalement sur le suivi, l'exécution et la coordination des travaux neufs, la maintenance du parc immobilier, l'assistance aux établissements pour les questions relatives aux commissions de sécurité et / ou d'habilitation, au parc de véhicules à la mutualisation des contrats d'entretien et au suivi opérationnel de la sinistralité.

L'association poursuivant son développement, de nouveaux logements ont été captés afin de répondre à la demande. En 2023, 24 nouveaux logements ont été aménagés et équipés par le service et 4 ont été restitués aux différents bailleurs et ont bénéficié d'une réfection globale.

Un plan de rénovation engagé en 2023 sur la Résidence sociale Nelson Mandela est en cours. Les 69 logements seront rénovés à chaque nouvelle sortie. Ce plan de rénovation comprend une remise aux normes électriques, la réfection de la salle de bain et de la Kitchenette, à ce stade sur l'année 2023 ce sont 16 logements qui ont pu bénéficier de cette réfection. Ce plan sera poursuivi sur 2024.



En 2024, un plan similaire sera mis en place sur la Pension de famille Mumia Abu Jamal à Allonnes, les 25 logements seront rénovés et le mobilier remplacé. Le logement témoin est terminé et le modèle sera dupliqué sur les autres appartements au cours de l'année. L'aménagement et l'ouverture de la Résidence Accueil du Gué de Maulny sera également un événement important.

RÉSIDENCE SOCIALE

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
Le Mans Nelson Mandela	70	71	80	71	9	13	14	53	19%	94%

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Sarah PELLERIN Responsable du Service Jeunes.

2023 acte un renfort de l'intervention sociale. Nous assurons le référencement RSA des personnes accueillies avec une orientation sociale. Cette nouvelle pratique vient appuyer la dynamique d'accompagnement en vue d'un retour à l'emploi. En parallèle, 22 personnes de plus de 65 ans dont 18 de plus de 70 ans ont été accueillies. Leur vieillissement nécessite une vigilance, une coordination du soin et des différents acteurs.

Aussi, environ 20 % des personnes sont en situation de grande vulnérabilité et présentent des troubles addictifs et/ou psychiques envahissants dans le quotidien. Ces personnes, fragilisées par leur parcours ont besoin d'un cadre et d'un accompagnement social, éducatif et sanitaire, renforcé et régulier. Des réorientations vers des structures adaptées type Résidence Accueil sont actuellement en cours.



Repas collectif

Le partenariat et travail en réseau

Cette année encore, la qualité de l'accompagnement a été favorisée par le travail en partenariat et réseau (IDE, CCAS, mandataires, etc.). Une convention partenariale a été signée avec le CSAPA Molière dans le cadre du « aller vers ». Elle s'illustre par des temps dédiés au public (temps collectifs et suivis individuels qui en découlent) et des temps dédiés aux professionnels (analyse de situations, journées de sensibilisation).

PUBLIC JEUNE ET IML

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
RS Jeunes Le Mans	50	50	70	52	18	32	34	20 ans et 3 mois	66%	84%
RS Jeunes Sarthe	11	15	13	8	5	3	5	24	36%	67%
RS Jeunes Montval	6	12	14	8	6	6	9	21	125%	56%
FJT des Glycines Mamers	23	23	30	21	9	16	19	21	76%	62%

ACCEPTER LE HANDICAP ET LA MESURE DE PROTECTION

Sarah PELLERIN Responsable du Service Jeunes.

Philippe PILLON Responsable du Service Logement Accompagné Sarthe.

Jeunes célibataires, sans enfants et sans ressources, ce public reste fragile par son jeune âge et sa précarité. Le niveau d'autonomie est parfois faible et les soins souvent nécessaires. Nous constatons que le public évolue et nous accompagnons de plus en plus de jeunes vers la reconnaissance du handicap et la mise sous protection même si nous essayons encore de nombreux refus. Les démarches sont longues, de l'établissement du lien de confiance, à l'acceptation, à la mise en œuvre des demandes, à la réponse d'une reconnaissance ou d'une mesure. Ces démarches sont aussi coûteuses. Un bilan neuropsychologique

est facturé en moyenne 280€ (entretien + bilan + restitution) et un certificat circonstancié environ 160€. A l'annonce du coût, ces jeunes sans revenus ou à faibles ressources priorisent leurs besoins et repoussent voire annulent ces démarches pourtant primordiales pour assurer un avenir plus sécurisé et adapté. A ce jour les jeunes sollicitent des aides financières principalement pour le maintien de leur ligne téléphonique et de leur carte de transport, afin de régler leur participation symbolique de leur résiduel de loyer ou encore pour acheter certains produits de première nécessité (vêtements, chaussures, etc.).

MAISONS RELAIS RÉSIDENCE ACCUEIL : PENSIONS DE FAMILLE



Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
Allonnes « Mumia Abu-Jamal »	25	25	27	24	3	3	3	57	12%	96%
Résidence accueil « Maya Angelou »	20	20	28	23	5	6	6	39	30%	94%
Mamers	17	17	20	16	4	4	3	49	21%	98%
La Ferté-Bernard « L'Envol »	17	17	18	15	3	4	2	47	18%	96%
Montval-sur-Loir « Elisabeth Ollier »	13	13	15	15	0	3	2	55	19%	99%

DES SOLUTIONS DE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ QUI RÉPONDENT AUX TERRITOIRES

Philippe PILLON, Responsable du Service Logements Accompagnés Sarthe.

L'association a ouvert en 2021 deux pensions de famille sur les villes de la Ferté Bernard et de Montval sur Loir. La montée en charge a été progressive, sur des territoires où il fallait développer notre réseau, et faire la promotion des pensions de famille auprès des acteurs locaux de l'action sociale.

En 2023, les 5 pensions de familles de l'association affichent un taux d'occupation moyen de 97%, et le public se compose majoritairement sur chaque structure, de résidents originaires du territoire.

Les équipes des pensions de famille ont bénéficié en 2023 de formation sur la thématique de l'addiction, et nous avons développé les liens avec des partenaires spécialistes de cette thématique : Addictions France, CSAPA Molière et CSAPA Prémartine.

Sur les 92 places de pensions de famille mises en œuvre par notre association, 24 sont fléchées « résidence accueil », à destination du public rencontrant des problématiques de santé mentale.

En 2024, transformation du foyer logement du Gué de Maulny en une résidence accueil de 20 places en partenariat avec Sarthe Habitat et l'EPSM de la Sarthe.



Séjour Maya Agelou



Séjour Mumia Abu-Jamal



Pique-nique L'Envol



Pique-nique Mamers



Sortie Elisabeth Ollier

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES



Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
Mamers La Ferté-Bernard Montval-sur-Loir	6	25	38	0	14	24	12	11	38	192%	68%

DES HÉBERGEMENTS DE TRANSITION

Philippe PILLON, Responsable du Service Logements Accompagnés Sarthe.

Depuis 3 ans, les services de l'Etat, l'association « Solidarité Femmes 72 » et l'AGLA Nelson Mandela travaillent en partenariat pour proposer des hébergements temporaires sur des communes rurales du département de la Sarthe, aux personnes victimes de violences conjugales.

En 2023, un sixième appartement a été équipé sur la commune de Mamers afin de pouvoir répondre aux sollicitations des prescripteurs, principalement

les assistantes sociales rattachées aux forces de sécurité. Sur l'année 2023 nous avons accueilli 38 personnes contre 14 en 2022. Avec un séjour moyen de 3 mois et 17 jours, ces hébergements jouent leur rôle de transition entre le domicile conjugal et le logement indépendant pour les personnes victimes de violences.

POUR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE MINEURS ET MAJEURS



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ACCUEILS	DÉPARTS	MOYENNE D'ÂGE	ROTATION	OCCUPATION
Mineurs	30	30	50	42	8	24	27	16 ans et 5 mois	85%	95%
Majeurs	39	39	72	68	4	37	35	18 ans et 1 mois	92%	90%

2023, UNE MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL DÉDIÉE AU MNA

Sarah PELLERIN Responsable de la MECS MNA

Depuis le 1er janvier 2023 et à la suite de 3 ans de conventionnement d'hébergement, le dispositif MNA a été transformé en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) pour répondre favorablement aux besoins de ces jeunes mineurs âgés de 16 à 18 ans.

Cette année, nous avons accueilli plus de jeunes analphabètes ou en situation d'illettrisme. Intégrer une formation qualifiante de type CAP n'est pas possible durant la première année d'accueil. Ils bénéficient temporairement du PIA (Pôle Insertion Allophones) ou de la MAST (Mesure d'Accompagnement Scolaire Temporaire). Orientés ensuite vers des dispositifs de droit commun, ils rencontrent deux difficultés majeures. Pour ceux arrivés sur le territoire après 16 ans, ils ne répondent pas

pleinement à l'obligation de justifier d'une inscription et d'un suivi réel et sérieux en formation qualifiante ou être en emploi pour déposer une demande de titre de séjour, mention « salarié » ou « travailleur temporaire ». D'autre part, la temporalité de ces suivis ne favorise pas un rythme de vie adapté comme pour des jeunes scolarisés. A contrario pour les jeunes en formation, nous observons une augmentation des alternants. Cinq jeunes ont obtenu un contrat d'apprentissage en 2023 contre un en 2022.

Concernant leur état de santé, nous constatons une augmentation des besoins relevant de spécialistes. La recherche de ces derniers est aussi active qu'en 2022 mais reste difficile sur notre territoire.

LES JEUNES MAJEURS ET L'ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME

En prévision de leur sortie du dispositif de Protection de l'Enfance, les jeunes travaillent l'accès au logement. Deux solutions sont majoritairement travaillées en fonction du niveau d'autonomie et du projet du jeune, la demande de logement social et l'orientation en Foyer Jeunes Travailleurs. Malgré l'anticipation, il est rare qu'une proposition de logement social se présente dans le délai imparti par le Contrat Jeune Majeur. Aussi, certains

bénéficient de la Résidence Sociale Jeunes durant ce temps de latence. Pour d'autres, le FJT est une solution momentanée et adaptée pour répondre à leur niveau d'autonomie et projet de formation. Le parc privé reste difficile d'accès par la méconnaissance des propriétaires, retissant à la présentation d'un titre de séjour temporaire, du jeune âge et du manque de garantie privée souvent exigée même sur présentation de leur droit à VISALE.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR LE SERVICE FSL



	MÉNAGES SUIVIS ACCÈS	MÉNAGES SUIVIS MAINTIEN	EVALUATIONS	DIAGNOSTICS	ACCOMPAGNEMENTS	MESURES ACCÈS	MESURES MAINTIEN	DONT EXPULSIONS
Nord Sarthe (lot 3)	32	72	17	48	43	32	11	6
Couronne Mancelle (lot 2)	36	54	16	31	70	51	19	10

UN DISPOSITIF BIEN IDENTIFIÉ SUR LA COURONNE MANCELLE

Sur la couronne mancelle (le lot 2), 70 mesures ont été mises en œuvre en 2023 contre 43 sur le Nord Sarthe (le lot 3). Cependant nous notons une hausse significative des commandes de Diagnostics Sociaux et Financiers pour le lot 3 en lien avec l'endettement des ménages et les impayés de loyers en augmentation. Concernant les mesures

d'accompagnement, il s'agit majoritaire de mesure d'accès à l'habitat. Cela s'explique principalement par la nécessité de quitter un habitat indécemment et/ou insalubre, ou un habitat privé dont le loyer est trop élevé pour les ressources du ménage. Cet objectif d'accès reste problématique au regard du déficit de l'offre de logements sociaux en Sarthe.

RÉSIDENCE SOCIALE FAMILLE & INTERMÉDIATION LOCATIVE



Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	ROTATION	OCCUPATION
Résidence Sociale Famille (RSF)	90	320	376	50	101	225	26	12	21%	93%

LE DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT SUR CHAQUE TERRITOIRE



Emilie GUITTON, Coordinatrice Service Asile et Intégration.

L'accompagnement proposé est global et porte sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne, avec toujours pour objectif l'acquisition d'une autonomie et de ressources suffisantes permettant de travailler le futur relogement. Pour ce faire, un accompagnement à l'insertion professionnelle est mis en œuvre systématiquement par les intervenantes sociales, qui sont amenées à lever différents freins, tels que le mode de garde des enfants,

la stabilisation des soins médicaux, la mobilité, la maîtrise de la langue française, le manque d'autonomie ou d'expérience professionnelle. En ce sens, l'équipe a poursuivi l'interconnaissance et le développement du partenariat sur chacun de nos territoires d'implantation, afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux ménages que nous accompagnons.



Fête de Noël

En 2024, La Résidence Sociale famille est un dispositif qui répond à un besoin important sur le territoire mais qui reste étroitement lié aux politiques publiques. En fin d'année, la loi immigration a créé des inquiétudes quant à la pérennité du dispositif. En conséquence, le modèle économique et le projet social sera un axe prioritaire de travail sur l'année 2024, ainsi qu'un déploiement de nouvelles places.

ASILE CADA-HUDA



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



	NOMBRE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	ROTATION	OCCUPATION
CADA	29	109	175	34	54	87	49	56	48%	102%
HUDA	17	62	96	31	22	43	29	24	43%	100%

L'INSCRIPTION DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Emilie GUITTON, Coordinatrice Service Asile et Intégration.

En tant qu'établissement social et médico-social, le CADA a été soumis à une évaluation par un organisme extérieur : l'APAVE sur 2 jours en octobre 2023. En amont, une autoévaluation basée sur les critères du référentiel de la Haute Autorité de Santé a été menée avec l'équipe, à l'issue de laquelle nous avons pu mettre à jour notre projet d'établissement, avec le soutien de l'URIOPPS. L'évaluation unique a permis de réaliser un état des lieux de notre activité, en valorisant nos savoirs faire, tout en dressant notre feuille de route pour les prochaines années, toujours dans l'objectif

de proposer un accompagnement au plus près des besoins de nos publics. Aussi, depuis août 2023, une intervenante sociale est présente à temps plein sur Mangers afin d'accompagner les demandeurs d'asile hébergés en HUDA, dont les besoins étaient grandissants.

La fin d'année a été marquée par des nouvelles directives de l'Etat, qui nous amène à retravailler nos procédures de travail (délai d'accueil raccourci, relogement hors des QPV...).

En 2024, en cohérence avec notre évaluation, nous travaillerons en 2024 à renforcer l'accompagnement sanitaire, en étoffant l'équipe pluridisciplinaire par le recrutement d'un(e) médiateur(ice) en santé avec un profil infirmier. En parallèle, pour répondre au maintien des compétences et de l'autonomie des résidents, nous souhaitons en partenariat avec France Bénévolat, mettre en place des ateliers sociolinguistiques animés par des bénévoles dans nos locaux.

ACCOMPAGNEMENT UKRAINIENS & RÉINSTALLÉS

	NOMBRE DE LOGEMENTS	NOMBRE DE PLACES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	ACCUEILS	DÉPARTS	ROTATION	OCCUPATION
Réinstallés	4	24	43	9	13	21	22	27	102%	-
Ukrainiens	14	50	59	17	33	9	14	19	118%	92%

VERS UNE CONTINUITÉ DE PARCOURS

Emilie GUITTON, Coordinatrice Service Asile et Intégration.
Philippe PILLON, Responsable du Service Logement Accompagné Sarthe.

LES RÉINSTALLÉS

Le dispositif Réinstallé propose sur une durée d'1 an, un logement meublé ainsi qu'un accompagnement social, sur deux communes du département : Le Mans et Mamers.

Les freins rencontrés par ces familles ne permettent pas un accès au logement autonome dans les délais impartis. En effet, l'intégration et l'adaptation au système français nécessitent souvent un temps supplémentaire, pour ces familles qui ont vécues plusieurs années dans des camps de réfugiés. Dans ce cadre, la majorité des familles bascule au terme de leur année d'accompagnement sur la Résidence sociale Famille, dans une logique de continuité de parcours.

Ouverture 2024

Le nombre d'accueil sur le département dans le cadre du programme de réinstallation devrait être revu à la baisse en 2024.

RÉFÉRENCIEMENT RSA



	CONVENTIONNÉS	INSCRITS	DÉMARRAGE CER	FIN DE CER	NOMBRE DE MOIS
Le Mans et Sarthe	65	69	19	7	168

L'accompagnement en référence des usagers de l'association bénéficiaires du RSA, s'est poursuivi sur les mêmes modalités. Les entretiens en présentiel en bureau ont été majoritairement préconisés. Des accompagnements physiques des référents pour principalement rencontrer les partenaires de l'insertion et mettre en place certaines actions prescrites. En ce qui concerne les bénéficiaires accueillis sur des structures du logement accompagné, la majorité des accompagnements s'est faite dans le cadre de la santé, et plus précisément dans une démarche d'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap. Cela explique les prescriptions liées

au CER et réalisées, soit pour une évaluation («Atouts et Freins») ou soit pour une orientation (dossiers Sarthe Autonomie) des bénéficiaires. Pour le public étranger bénéficiaire du RSA, c'est la barrière de la langue qui a constitué l'essentiel des prescriptions réalisées (apprentissage de la langue). Pour tous les publics accueillis en situation de précarité, la mobilité reste une difficulté majeure. Le bureau Insertion du Département s'est rendu disponible auprès des intervenantes pour permettre de maîtriser et se familiariser avec l'outil numérique de suivi et d'accompagnement VIESION.

DÉMARCHE QUALITÉ

Pour entamer et formaliser notre processus d'amélioration continue de la qualité, les cadres ont tous bénéficié de la formation «Etre référent qualité en ESMS» dispensé par l'APAVE au premier semestre. Un comité qualité a également été mis en place depuis et se réunit mensuellement.

Une journée associative a été organisée le 29 septembre 2023 sur la Bienveillance et l'Éthique avec Véronique Logeais, Juriste spécialisée dans le droit de la santé et de l'action sociale. L'ensemble des salariés et quelques administrateurs, ont maintenant une définition commune. Cette journée a aussi permis une réflexion collective et individuelle pour garantir un accompagnement de qualité, avoir une culture et une démarche de bienveillance commune. Des mesures de prévention et nos obligations en matière de signalement vont permettre de passer d'une éthique de conviction à une éthique d'action.

